YENTES A L'ENCAN

PAR ERNEST A. CARRÈRE

PAR ERNEST A. CARRÈRE

## OPPORTUNITÉ EXTRAORDINAIRE! SPECULATION DE TOUT REPOS!

POUR LE NÉGOCIANT, LE CAPITALISTE,

LE SPÉCULATEUR, L'OPÉRATEUR, LES SYNDICATS.

1418 Rue Canal entre les rues Liberté et Marais

1416 Rue Canal entre les rues Liberté et Marais

1402-1404-1408 Rue Canal encoignure Liberté

117-121 Rue Sud Liberté entre les rues Canal et Gasquet

129 Sud Liberté entre les rues Canal et Gasquet

UNE OCCASION D'ACQUÉRIR UNE ENCOIGNURE DE 64' 7" DE FACE À LA RUE CANAL SUR 157' 7" LE JEUDI 23 OCTOBRE 1913, A

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne

Succession de Mme. Nelville M. Chaurant---No. 103,261 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Je 6 février 1827, et depose en romice de gues.

Inai et Liberte. Lot b mesure vingt et QUATRIEME — Deux certains lots de CINQUIEME — Un certain lot de ter- de voltures, éc nexions d'au et liberte. Lot b mesure vingt et QUATRIEME — Deux certains lots de CINQUIEME — Un certain lot de ter- de voltures, éc nexions d'au e vingt de Armas, alors notaire en cette Les améliorations consistent en une un pieds, et huit pouces de face à la terrains ainsi que toutes les bâtisses et rain ainsi que toutes les bâtisses et nexions d'au evingt et quatre vingt et quatre pieds en la méliorations qui s'y trouvent, portant améliorations qui s'y trouvent qui s'y t

Par PETER GALLAGHER Par PETER GALLAGHER ANNONCE JUDICIAIRE.

Par LIONEL M. RICAU.

chambre the stague côté, portant les numeros saubichaux 1218-1220 rue Ste

RICAU, Encanteur

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcoisse d'orfeans — No. 105,294 — Dission C — Propriété de valeur, cottage en largeur en arrière; cinq cent quatre vinst sept pieds, un pouce et six lignes sur un lot de terrain mesurant sur la ligne le divisant du lot A. aussi désigné comme lot No. 20, et cinq cent dustre vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne le divisant du lot A. aussi désigné comme lot No. 20, et cinq cent quatre vingt sept pieds, deux poices sur la ligne le divisant du lot A. aussi désigné comme lot No. 20, et cinq cent quatre vingt reize pieds, deux poices d'orfeans, cour civile de District, Division C, No. 20, et cinq cent quatre vingt reize pieds, deux poices et six lignes sur la ligne le divisant de designé comme lot No. 22. Le tout en mestre amérir des mestres à la cour civile de District, Paroisse d'orfeans, pe vendra la propriété suivante le difference de District, Paroisse d'orfeans, pe vendra la propriété suivante le site bande de terrain courant sur la ligne de District, Paroisse d'orfeans, pe vendra la propriété suivante le site bande de terrain courant sur la ligne de District, Paroisse d'orfeans — No. 105,671 — Division A. A. aussi désigné comme lot No. 20, et cinq cent quatre vingt reize pieds, deux poices et six lignes sur la ligne le divisant du lot A. aussi désigné comme lot No. 22. Le tout en mestre amérir des propriété deux poices d'un ordre de vente qui m'a care amérir vingt reize pieds, deux poices d'un ordre de vente qui m'a let lot No. 22. Le tout en mestre amérir des propriété que care amérir vingt reize pieds, deux poices d'un propriété que care amérir vingt reize pieds, deux poices d'un ordre de vente qui m'a le ligne de la Division C. No. 22. Le tout en mestre amérir de la Stern's Auction Exchange.

En vertu d'un ordre de vente qui m'a let a direct au No. 1735 rue Premere, coin Baronne.

En vertu d'un ordre de vente qui m'a let a direct au nouvelle ordre let a nouvelle ordre let a nouvelle ordre let a nouvelle ordre let a mai liste que devant A. Barnett, notaire, l Auction and Real Estate Exchange, No. 335 rue Carondelet, à mid:

I'n certain lot de terrain, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartenant, situé dans le Troisième Distirité de cette ville, dans la partie nonmée dentilly autrefois partie de l'ancienne plantation de Howe et Martin, désigné par la lettre B, sur un croquis aprè à un acte de Bussière Houen, nouve à la cette du 13 octobre 1912, dressé par 15. E. Seghers à Son; le dit lot B est pour cent par an de l'adjudication et game sur la dite propriéte; vant assumer le paiem ville et d'Etat pour 191 devant être passé des notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notaire, et notaire, au frais de l'au plan de S. Herman, ancien notaire, et notair SERA VENDUA CES CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à sept pour cent par an depuis la dance de l'adjudication et garanti par hypothèque et lieu du vendeur et privilège sur la dite propriété; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1913; acte de veulle devant être passé devant John Wattinotaire, au frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
EMILE POMES, Avocat.

PAR CHARLES B. STROUDBACK

ANNONCE JUDICIAIRE ANNONCE JUDICIARE. Succession de Margaret Lynch, venve Emile Pierre Bessec.—No. 105,078— Residence double à deux étages, Nos. Cour Civile de District, Division A. 1218-1220 rue Ste Anne, entre les rues Immeuble simple en briques, \$19 rue M. Claude et Trême. spagne, entre N. Peters et Decatur. Succession de Mme Madeleine Vallon. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa

Par Charles B. Stroudback, encanteur, it sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 12 septembre 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la l'arroisse d'Urléans, Division A, dans l'afraire c'i-dessus intitulée et numérotes, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans — No. 103,906 — Division A — A l'encan, JEUDI, 23 octobre 1013, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Elis, Juge de la Division A, actuellement en congé, daté et signé du 15 septembre 1913, dans l'affaire ci-dessus intiniée et numerotée qui m's été adressé, le procèderai à faire cl-dessus intitulée et numérote faire et-dessus intitulée et numerotes, la propriété suivante décrite à savolr: Un certain lot de terrain, situé dans le Troislème District de cette ville, dans l'llét borné par les rues Espagne, De-catur, N. Peters et l'avenue Lafayette, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la qui m'a été adresse, je procederat à vendre à l'encan à la Bourse des Pro-priétés Foucières, 311 rue Baronne, à nidt, la propriété suivante décrite comcertain lot de terrain ainsi que In certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartienent de quelque façon, situé dans le Deuxième lustrict de cette ville dans l'Het No. 136, horné par les rues Ste Anne, Orléans, St. Claude et Trème (actuellement N. Liberté) et mesurant trente trois pieds et quaire pouces de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de soixante huit pieds, dix pouces et huit lignes sur un côté et soixante huit pieds et neuf tences sur l'un côté et soixante huit pieds et neuf rue Espagne sur 63 pieds it pouces et 2 lignes ¼ en profondeur, suivant un croquis dressé par F. F. Braun, voyer, daté du 13 juillet 1882, ainsi que toutes date du 13 junier 1882, amsi que contes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme No. 9 rue Es-pagne et étant la portion de terrain, voisine ou la plus proche de la rue N. peters du loi désigné par le No. 11 du carré No. 13. Les améliorations sont actuellement désignées par le No. 419 rue Espagne.
Conditions—Comptant; acte de vente devant F. D. Charbonnet, Jr., notaire, pouces sur Paire Pôté, suivant un plan diressé page A. B. Phelps, le 4 fanvier data, et dépasé és l'office de Joseph Cu-villier, aucun nothire en cette ville. Les améliorations consistent en une rési-dence double à deux étages contenunt é devant F. D. Charbonnet, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudi-

VENTES PAR LE CONSTABLE

TROUDBACK & LATTER, Encanteurs, M. D. DIMITRY, Avocat.

M. D. DIMITRY, Avocat. sept11,21,28—oct5,12,16

Anne.

CONDITIONS. — Comptant; les taxes c'etat de cette sunée (1913) devant être assumés, par l'acquéreur, en sus et en plus de sun étre despot réguls su moment de l'adjudication, pour terminer la vente. Acte de vente sus trais de l'acquéreur devant être passe devant justave A. Llambias, ANNONCE JUDICIAIRE. Jos. Oppenheimer vs. Simon Lawson DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-C. léans — No. 59,404 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a verui d'un writ de Heri facias qui in a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, je procèdérai à la vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, 727à729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bour-bon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 4 octobre 1913, à 11 du matin, la propriété suivante décrite a tine table de toilette à glace, un lavabo à glace, deux chaises en rotin, une table de centre, une pendule, deux carpettes, rideaux, une garde robe, une glace, un lavabo, une nate carrée, etc. Saisie dans l'affaire cl-dessus intitu-lée et numéroiée suivant inventaire en registré en mon bureau. CONDITIONS — Comptant. Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
K. V. RiCHARD.
Avocat pour le demandeur.
aep#23,28—0014

Par STERN'S AUCTION EXCHANGE. ANNONCE JUDICIAIRE Succession de Robert Ross. OREDI, 10 octobre 1913, à 11 heures du Succession de Beulah Hy.

DINKELSPIEL, HART & DAVEP, Avocats. sept—280ct—5,10

Parkernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS, Nos 123 et 125 rue Mandeville. de Philip Engelhardt · epouse.

No. 105.537—Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans. Par Kernaghan & Cordill. W. A. Ker-naghan, encanteur. Bureau No. 339 rue No. 105.527—Cour Civile of District pour le Paroisse d'Orléans. Par Kernaghan & Cordill. W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 16 octobre 1913, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan. en vertu d'un jugement daté du 12 septembre 1913, de l'honorable E. K. Skinner, juge de la sus-dite cour. Division C., dans l'affaire el-dessus mitiniée, la propriété suivante décrite à savoir:

Le joil, cottage en bois à un étage, Nos. 423 et 425 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque coté, sur un certain lot de terrain, ainst que tous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, siué daus le Tro. sième bistrict de la ville de la Nouvelle-Orlébans, désigné comme lot No. trois (3) dans le carré borné par les rues Mandeville, Levée (actuellement Peters), Spain et Victory (actuellement Decatur), sur un plan par A. D'Hernecourt, C. E., daté du 17 janvier 1851, le dit lot de terrain mesurant, en mesure américaine, cinquante-trois (63°) pieds trois (3°') pouces de fare à la rue Mandeville sur soixante-trois (63°) pieds onze (11°) pouces et trois (3°') lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par Philip Engellardt, sus-dit défunt, le 3 novembre 1891, euregistré au bureau des transferts dans le registre No. 142, folio 375.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer le pro-rata des taxes dues et exigibles en 1913, depuir controliptant au moment de la vente, Acte de vente devant E. P. Cousin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

COPYRIGHTS &C. Scientific American. omely illustrated weakly. Jargest cir. of any actentific journal. Terms, \$3 a our months, \$1. sold by all newschalers.

AUNN & CO. 201 Browner New York

rais de l'acquéreur. MCCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.

Par LEONARD L. STERN. ANNONCE JUDICIAIRE.

man Goldstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'orléans — No. 105,431 — Division E. — Magasin de valeur et propriété de location No. 615-19 rue Ursuline, entre les rues Chartres et Royale. Bon emplacement de commerce, près du larché Français. A L'ENCAN

MARDI. 7 octobre 1913, à midi. à la Bourse des propriétés foncières. No. 311 rue Baronne, par Leonard Stern, en canteur, en vertu d'un ordre signé le 1 septembre 1913 par l'honorable Geo. J. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ct-dessus numérotée, la propriété suivante décrite à savoir. UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un croquis annexé à un acte duement passé devant Octave lle Armas, ancien notaire, le 8 février 1876, et est borné par les rues Ursulme, Chartres, Hospital et Royale, et mesure vingt-quaire (24) pieds cinq pouces et quatre huitièmes (5" 4-8) de face à la rue. Brsuline, vingt-six pieds, deux pouces et quatre huitièmes (5" 4-8) en largenr en arrière, cinquante-huit pieds (58) cinq pouces (5) en profondeur sur la ligne la pins proche de la rue Royale, trente-deux (32) pieds en profondeur adjoignant l'aliée mitoyenne, trois pieds, trois ponces, et de la une autre profondeur de vingt-cinq (5) pieds cinq (5) ponces à la ligne arrière et composé des lots numeros six et sept sur un plan dressé par L. H. Pillé.

UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi par la partier profondeur au partiere par la partiere profondeur de la figne arrière et composé des lots numeros six et sept sur un plan dressé par L. H. Pillé. UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ains et compose des nois flances et au plan dressé par L. H. Pilié.

UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi que toutes les bâtisses el améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'Het borné par les rues Ursuline, Royale, Chartres et Hospital, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté du 4 février 1876, annexé à un acte passé devans Octave De Armas, ancien notaire, daté du 8 février 1876, et mesurant en mesure américaine vingt-sept (27) pieds onze pouces (11) et quatre (4) lignes de face à la rue Ursuline sur nue profondeur de cinquante-huit pieds (58) et cinq pouces (5) entre lignes parallèles, le tout avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui en

lèges, servitudes et avantages, qui dépendent, ou y appartiennent. LES AMETIORATIONS comprehent un immeuble d'habitation en briques a deux étages contenant de grands maga-sins, larges galleries de face et 10 chambres, connu comme numéros 615-9 rue Ursuline. Conditions - Comptant, l'acquéreu devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. Arte de vente devant être passé devant E. M. stafford, notaire, aux frais de

FEITEL & FEITEL, Avocats, sept-5,7,14,21,28-oct7

AVIS AUX CREANCIERS

iuccession de Mme Elizabeth Zwack épouse de Bartholomew Prechil. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Parroisse d'Orléans — No. 105,753 — Division D — Attendu que Bartholomew Précht, a présenté à la cour des lettres d'administration pour la succession de feue Mme Elizabeth Zwack, épouse de Bartholomew Prechtl, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à 1018 part celle part de faire part de la litte de la cour de la litte de la course celle part de faire part de la litte de la course celle part de la litte de la course de la litte de la course de la litte de la course de la course de la litte de la course de la valoir dans les dix jours les raisons pourquot cette pétition ne serait pas recordée. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, Avocat.

Par LEONARD L.-STERN

ANNONCE JUDICIAIRE Succession de Mme Margaret Rasch, . veuve de Conrad Franss. No. 104,692-Cour Civile de District,

BOXXES PROPRIETES DE RAPPORT

LEONARD L. STERN, Encanteur. EDWARD P. QUINIUS, Avocat sept11.21.28—oct5.16

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession Oneida Darsse.—No. 105,497 -Cour Civile de District, Division A. Cottage double. Troisième District, entro les rues Annette et Saint-Bernard. Cottage double contenant 3 chambres et hangars de chaque côté.

Il sera vendu à l'encan, par Léonard L. Stern, encanteur, le JEUDI, 16 octobro 1913, à midi, à la Bourse des l'ropriétés Foncières, en vertu d'un ordre de four signé le 9 sept. 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qu'i s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dèpendances, qui y appartientrouvent, tous les droits, voies, privi-lèges et dépendances, qui y appartien-nent on en dépendent, stué dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'ilet 46, compris entre les rues Villeré (autrefois Girod), Robertson (autrefois St. Jean-Baptiste), Amette et St. Bernard, et mesure 30 Robertson (autrefois St. Jean-Baptiste), Annette et St. Bernard, et mesure 30 pieds de face à la rue Villeré (ou Girod) sur 150 pieds 5 pouces et 3 lignes en profondeur, suivant un plan dressé par L. H. Pillé, daté du 18 janvier 1845, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire en cette ville, mais suivant un plan et certificat d'arpentage annexé à un acte de partage eutre George Herriman et Alexandre Laurent Chesse, passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1854, le dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré (ou Girod) sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes en profondeur, le dit lot étant borné sur le côté proche de dit lot étant borné sur le côté proche dil lot étant borne sur le cole proche de la rue Annette, par une propriété ap-partenant autrefois à Alexandre Laurent Chesse, et sur le côlé proche de la rue St. Bernard par la propriété de Gus-tave Chesse. Etant la même propriété qui fut acquise par feue Oneida Darsse de Jean-Baptiste Gonla suivant acte passé devant Louis Martinet, notaire, le 15 mai 1899, et enregistré au buroau des transferts de cette ville et état, registre Conditions-Comptant: l'acquéreur de Conditions—Comptant: l'acquereur de vant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer les taxes d'était de 1913, et payer aussi pour l'acte de vente devant A. J. Peters, notaire.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

A. A. CALONGNE, Avocat.

Replif;21,28—oct5,16

PAR ALBERT PAUL ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage, avec deux lots, 2319 Calhoun, prés Magnolia. de Philomène Ribe, Veuve de Félix T. Pollet.

BONNES PROPRIETES DE RAPPORT.

Beux cottages, simples et double, No. 708 rue Soraparu, entre Anaonciation et Chippewa, cottage simple, contenant 3 chambres. No. 712 rue Soraparu, cottage simple, contenant 3 chambres, hangars, citeraes, etc. Nos. 233-45 rue Chippewa, coin Soraparu, double cottage, contenant 2 chambres de chaque coite.

Il sera vendu à l'enca nie JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Proprietés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Léonard Stern, encanteur, en vertu d'un jugement signé en cour ou verte le 12 septembre 1913 par l'honorisable E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C., agissant pour l'honorable red.

E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C., agissant pour l'honorable red.

E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C., agissant pour l'honorable red.

E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C., agissant pour l'honorable red.

E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C., agissant pour l'honorable red.

E. K. Skinner, juge de la cour des l'ence de la suis de le cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C.— Red.

E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C.— Red.

E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C.— Red.

E. K. Skinner, juge de la Civile Beau l'ence de la suis de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C.— Red.

E. K. Skinner, juge de la Civile Beau l'ence de la suis dite succession, il sera vendu à l'encan à saus-dite succession, il sera vendu à l'encan à sus-dite succession, il sera COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

ANNONCE JUDICIARE. Attrayant cottage résidence, 615 rue Flood, près Chartres. Succession de Celine Koontz, Epouse du Dr. Bernardo de Toledo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'oriéans — No. 105,571 — Division A — Par Al.BERT PAUL, encanteur, le JEUN 33 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, daté du 18 septembre 1913 pour compte de la sus-dite succession, il sera vendu à l'encan à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privitèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiement de quelque façon, situe cans le Troisième en dépendent ou qui y appartienent de quelque façon, situe cans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Or-léans dans l'llet No. 114, borué par les rues Flood, Chartres et Hoyale et l'avenue Caffin, mesurant 31 pieds de face à la rue Flood, sur une profondeur de 130 pieds, et 10 pouces entre lignes paralléles, désigné comme lot No. 17, le tout suivant plan établi par J. D'Hemecourt, voyer, daté du 14 avril 1870, déposé comme plan No. 39 dans le livre des plans No. 7 en l'office de A. Ducalel, aprien notaire. Les améliorations des pians 30. 7 en l'ottre de A. Dora-tel, ancien notaire. Les améliorations consistent en un joit cottage résidence, No. 615 rue Flood, contennt 4 cham-bres et cuisine, hangar actière, etc., construit retiré de la rue et de la ligne construit retre de la rue et de la indie des lets, jardin devant et sur le rôté, etc.; voisinage joit et amélioré.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'amée 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente aux frais des acquéreurs devant Charles I. Denechaud, sotteire. Un déroit de 10 pour cent requis au moment de fadjudication. W. J. WAGUESPACK, Avorat. sept—21,280c1—5,12,19,23

L. FERINA EPICERIE, VINS, LIQUEURS, CIGARES, TABACS

PHONE HEMLOCK 2167 Coin St. Philippe et Avenne Claiberne NOUVELLE-ORLEANS, LINE.

Par DANZIGER & TESSIEI

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Willis E. Rockwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pas roisse d'Orléans — No. 105,163 — Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encan-teur, bureau 134 rue Carondelet—MARDI teur, bureau 134 rue Caronacios anti-21 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un or-dre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté du 17 dre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté du 17 septembre 1913, dans l'affaire cl-dessus intitulée et numérotée la propriété sui-vante décrite à savoir: Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'Îlet borné par les rues Chartres, Montegut, Clouet et N. Peter, lequel dit lot est désigné par le No. 10 et mesure 24 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur une profon-deur de 120 pieds, entre lignes paral-No. 10 et mesure 24 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes paral·lèles, le dit lot étant de plus désigné par la lettre J sur un croquis annexé à un acte passé devant W. 0. Hart, notaire, le 30 octobre 1893, et sur le réle des taxes la dite propriété est désigné par le No. 14 de l'îlet No. 21. Les améliorations sont désignées par le No. 3022 rue Chartres et consistent en un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant; le soide s'il y en a, en un et deux ans devant être représenté en billets de l'acquéreur pour le même montant payable à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt depuis la date d'émission jusqu'au paiement et garanti par lien du vendeur et privilèges sur la propriété vendue, acte de venre devant contenir toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité et la convention de mon alienando, la clause d'assurance, it pour cent d'honoraires d'avocat, l'acquéreur devant assumer, le pour caret.

cent d'honoraires d'assurance, le pour cent d'honoraires d'avocat, l'acquéreur devant assumer le pro-rata des taxes de 1913 à la date de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Alexis Brian, noiaire, aux frais de Pacquéreur. MESSRS, FOSTER, MILLINOS, BRIAN & SAAL, Avocats, sept—20,21,280ct—5,12,19,21

Par JACOBS-GLEASON, INC. ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. J. O'Connor. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orieans, Division E — No. 84,135 — Maison simple à deux étages 823 rue Delachais, entre les rues Laurei 1 84,135 — Maison simple a deux etages 823 rue Delachais, entre les rues Laurel et Annunciation, ilet Avenue Louisiane, a l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, a midt, à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne. En verm et conformément à un jugement rendu et signe en cour ouverle le 2 septembré de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable George H. Theard, juge de la Division E, actuellement absent en congé, et adressé à S. L. Jacobs, encanteur; je vendrai à la date ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir: un certain lot de terrain ainsi que tous les droits, servitudes et avantages qui en dépendant ou y appartennent de quelque façon, situé dans l'ilet borné par les rues Delaville dans l'ilet borné par les rues Delavilles dela del l'entre del situé dans le Sixième District de cetté ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise. Annunciation, Louisiana Avenne et Laurel, et mesure 26 pieds 10 pouces à la rue Irelachaise sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la partie originale du lot de terrain désigné par le No. 24 sur le plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 23 janvier 1848, déposé pour références comme plan 13, en l'office de J. A. Beard.

Conditions — La moitié ou plus compconditions - La moitié ou plus comp-

Conditions — La moitié ou plus comptant le solde devant être représenté par des notes payables en un ou deux aus portant 8 pour cent d'intérêt par an, intérêt payable annuellement, garaiti par liou et hypotheque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sécurité usur-lies. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année fel3, payer tous les certificats et pour l'acte de vente devant, E. M. Stafford, notaire, en sus et en plus du prix de l'adjidiration et dix pour rent de dépot au mement de l'adjudication chez:

3. L. JACOBS, Encanteur, 202 Rue Carandelet, sept-14,21,38-oct-5,12,18